

ESPACES

Le magazine de la ville d'Amilly

LA VILLE D'AMILLY
PLUS QUE JAMAIS
À VOS CÔTÉS EN

2021

SOMMAIRE

EN VUE	DOSSIER SPÉCIAL			
04-05	09-12	13	14	15
ACTUALITÉS		RENCONTRE	LIBRE EXPRESSION	DÉCOUVERTE
Un programme de travaux pour le stade L'Opération Thermo est lancée	La Covid au quotidien dans les services	avec Guy Cachan		Sur les traces des Géants
06 à 08				
GRAND FORMAT				<small>Jacques Julien - les Géants 2016 détail photo : Simon Castelli Kerec Courtesy artiste et des tanneries ©adago paris 2020</small>
Le budget primitif 2021				

Le contenu de votre magazine municipal Espaces a été modifié pour s'adapter au contexte sanitaire actuel.
Le Cahier Sortir est supprimé, d'autres informations sur les services mis en place pendant le confinement ont été ajoutées.
Bonne lecture à toutes et tous !



“ Continuer à investir dans les politiques que nous défendons, en premier lieu l'enfance et la jeunesse ”

Le début de cette année 2021 s'inscrit dans un contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire que nous traversons depuis presque un an. Ce ralentissement généralisé de l'activité ne nous fait pas oublier la nécessité de préparer l'avenir et d'ouvrir des perspectives pour notre ville. Voter le budget est à cet égard un acte essentiel. Le projet de budget primitif 2021 a été validé par l'équipe municipale le 16 décembre dernier. Les informations qu'il contient sont abordées dans ce numéro d'Espaces, et vous le retrouvez sous forme très détaillée sur le site amilly.com.

Il reflète les choix que nous nous sommes fixés et pour lesquels vous nous avez fait confiance, c'est-à-dire une gestion rigoureuse, un maintien des taux de la fiscalité locale, un financement des investissements sur fonds propres sans recourir à l'emprunt et l'assurance, pour tous les Amillois, de bénéficier d'un service de qualité.

Ces principes nous permettent de continuer à investir dans les politiques que nous défendons dans le cadre de nos compétences communales, en premier lieu l'enfance et la jeunesse. Ainsi, en 2021, l'édification de la garderie périscolaire de l'école du Clos-Vinot se poursuivra. Nous commencerons par ailleurs en début d'année la construction du restaurant scolaire de Viroy et acterons le lancement des études pour la réalisation d'un restaurant scolaire et d'une garderie à l'école des Goths. La réhabilitation de l'accueil de loisirs du Petit Chesnoy et la création d'une extension dans son prolongement sont également programmées.

Notre politique est également tournée vers la vie associative sportive, culturelle, solidaire. Ces engagements se traduisent par une aide financière directe apportée grâce aux subventions. Bien que leurs activités aient décliné l'an dernier, les associations ont toujours et plus que jamais besoin que nous les aidions et pour cette

raison, le niveau des subventions sera maintenu. Le soutien s'observe aussi dans les projets de construction et de réhabilitation d'équipements que nous initions.

Sur le plan sportif, l'objectif numéro 1 est de préparer la transformation de l'un des terrains du stade Clériceau en un terrain synthétique plus pratique d'utilisation et d'entretien. Cette opération sera la première pierre d'un programme pluriannuel d'investissement pour l'aménagement du stade Clériceau. Nous espérons aussi avancer sur la construction du stand de tir, financée par l'Agglomération montargoise et pilotée par la Ville d'Amilly.

Attachés au patrimoine ancien d'Amilly, nous poursuivrons en 2021 la restauration du Moulin Bardin et de l'église Saint-Firmin. Des travaux d'aménagement de l'espace urbain sont, par ailleurs, inscrits au budget primitif 2021. C'est le cas de la réfection de la rue Lino-Ventura ou encore de la réalisation d'un parking à l'ancienne ferme du Bourg. De son côté, l'Agglomération montargoise améliorera les infrastructures cyclables de la rue des Ponts avec l'installation de deux premières passerelles.

Tous ces projets participent à l'économie et au dynamisme de notre territoire et à l'épanouissement de tous les Amillois quel que soit leur âge.

Gérard DUPATY, Maire d'Amilly

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le mercredi 10 février à 20h, salle Saint-Loup. En raison de la crise sanitaire, l'horaire est susceptible de changer, n'hésitez pas à consulter le site internet amilly.com qui est mis à jour régulièrement.

Maison des Jeunes : adhésions 2021 ouvertes

Les jeunes de 12 à 20 ans sont invités à adhérer à la Maison des Jeunes d'Amilly (MJA) pour profiter des activités proposées tout au long de l'année 2021. À noter que le programme des activités des vacances d'hiver sera disponible le 5 février sur le site amilly.com

Prévention sur les deux roues au collège

La Police municipale a procédé à une opération de contrôle des cycles et cyclomoteurs au collège Schuman, le vendredi 20 novembre. Les deux agents ont vérifié les freins, les pneumatiques, les avertisseurs sonores ou encore l'éclairage, et ont distribué des brochures de la Sécurité routière. Les manquements ne faisaient pas l'objet d'une sanction mais étaient notés, puis signés par les parents et transmis au Conseiller principal d'éducation de l'établissement, Johan Morel.



SPORT

Prochainement un nouveau terrain synthétique pour les footballeurs.

Un programme de travaux pour le stade

La Ville a établi un programme de travaux au stade Georges-Clériceau sur un ensemble de projets.

Ces projets sont au nombre de quatre. Le premier porte sur la création d'un terrain de football synthétique en complément du terrain principal. Les trois autres ont pour objectif de remplacer des locaux existants mais vétustes. Ils consisteront en la construction d'un vestiaire pour la section des J3 Athlétisme, d'un club house pour les J3 Pétanque et d'un club house pour la section Football.

Les sections sportives consultées

L'ensemble des personnes susceptibles de fréquenter ces structures ont été consultées, les sections sportives

en tête. Une réunion organisée en novembre a permis de recueillir leurs avis et besoins complémentaires. Une fois les remarques prises en compte, le programme a été présenté aux membres de la commission Sports / Jeunesse et validé.

Les projets seront programmés au cours du mandat. Le premier chantier prévu est celui de la création du terrain synthétique, inscrit au budget primitif 2021.

Budget

L'enveloppe consacrée à ce programme s'élève à 2,8 millions d'euros.

Le Paris-Nice à Amilly. Notre Ville accueille l'arrivée de la deuxième étape de la "Course au soleil", lundi 8 mars. Les cyclistes partiront de Oinville-sur-Montcient (Yvelines) et franchiront la ligne d'arrivée installée devant le Dojo municipal vers 16h. L'étape sera retransmise en direct sur France Télévisions de 14h45 à 16h10. Plus d'informations à venir sur une brochure distribuée dans vos boîtes aux lettres et sur amilly.com



DÉVELOPPEMENT DURABLE

©DR

L'Opération Thermo est lancée

Amilly lance une Opération Thermo dans le quartier de Saint-Firmin en partenariat avec le Service Éco Habitat du PETR Gâtinais montargois. Cette action est entièrement gratuite.

Du 10 janvier au 21 février, les habitants (propriétaires ou locataires) résidant le quartier recevront dans leur boîte aux lettres le document "Opération Thermo dans votre quartier". S'ils sont intéressés par la prise de vue thermographique gratuite de leur logement, ils sont invités à se manifester auprès du service Communication / Développement durable-Mobilité de la Ville d'Amilly. Un spécialiste, conseiller info-énergie au service Éco Habitat, analysera ce cliché afin d'étudier les déperditions de chaleur du logement et leurs causes. Il sera ensuite proposé aux volontaires de discuter des solutions possibles pour limiter ces fuites et faire des économies d'énergie, au cours d'un rendez-vous de restitution de vingt minutes avec le conseiller info-énergie.

Une initiative de la Commission Développement durable-Mobilité

Cette action est née de l'initiative de la nouvelle commission Développement durable-Mobilité formée à l'issue du dernier scrutin municipal, animée par l'adjointe au maire Nelly Turbeaux-Julien. Cette commission, composée de huit élus, s'est rapprochée du Service Éco Habitat avec l'objectif de promouvoir ses missions et ses actions auprès des Amillois.

En cas de succès, l'Opération Thermo pourrait être renouvelée l'hiver prochain dans un autre quartier de la Ville.

> **Contact** : Service Communication / Développement durable-Mobilité
02 38 28 76 64 /
communication@amilly45.fr

2 490 colis distribués

Les 33 élus du conseil municipal ont distribué le traditionnel colis de Noël aux personnes âgées de plus de 65 ans résidant sur la commune. À l'image de Denis Patrigeon (*notre photo*), conseiller municipal, ils se sont rendus à leur domicile ou bien en maison de retraite pour leur remettre ce présent, composé de produits à déguster pour les fêtes.



Les droits de l'enfant célébrés

Bien que la Journée UNICEF ait été annulée, le service Éducation / Enfance a organisé des ateliers en accueil périscolaire pour sensibiliser les enfants à leurs droits, définis dans une convention internationale des Nations Unies : le droit à un nom, aux soins, à la nourriture, à la protection, au secours, aux loisirs... Le vendredi 20 novembre, les enfants ont été invités à s'habiller en bleu et blanc, couleurs de l'UNICEF. Pour marquer cette occasion, à la nuit tombée, le bâtiment du service s'est même illuminé de bleu. Retrouvez les photos sur amilly.com



LE CHIFFRE

500

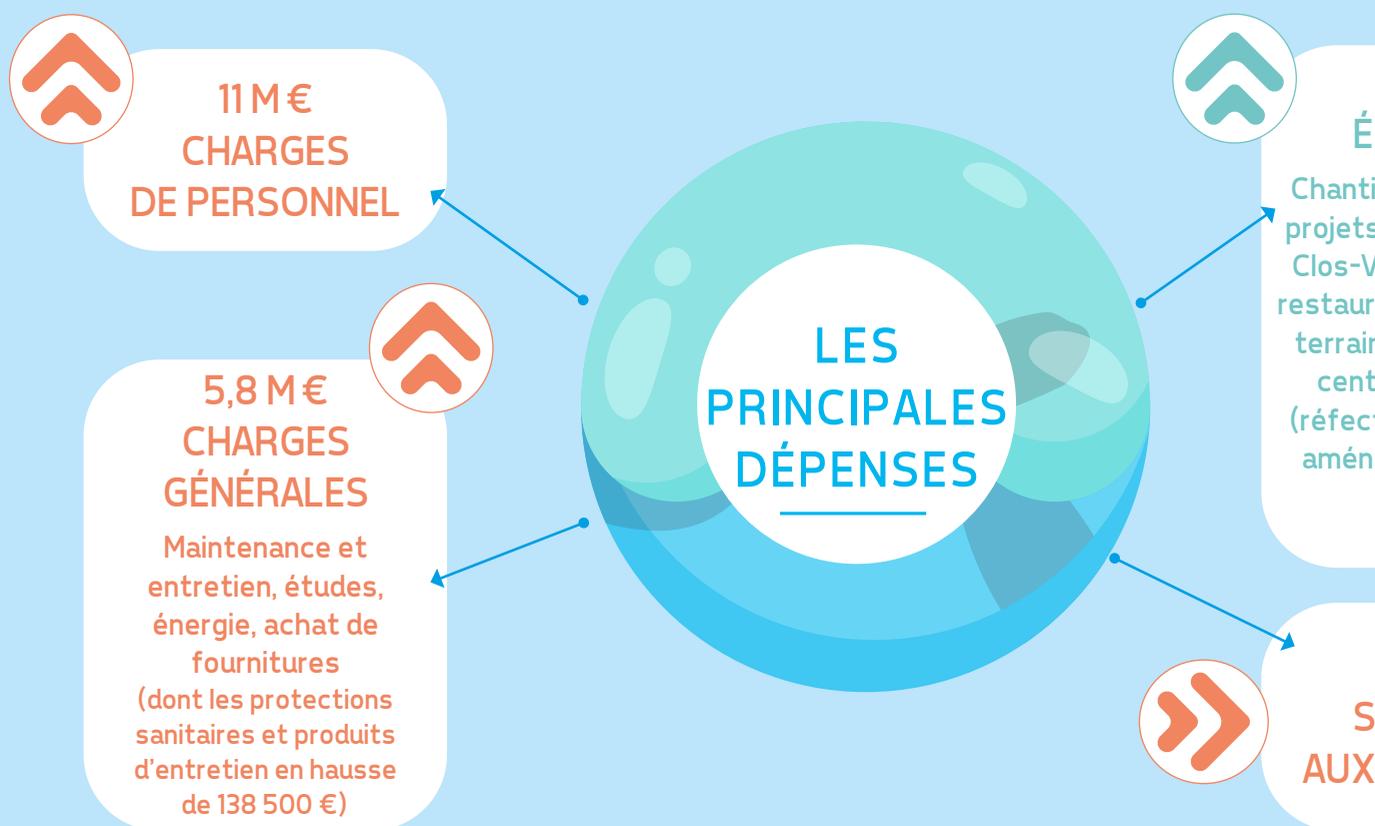
C'est le nombre d'arbres qui vont être élagués lors d'une opération organisée en février dans sept rues de la ville : rue de la Nivelle, avenue Schweitzer, avenue d'Antibes, rue du Maréchal-Leclerc, rue du Général-de-Gaulle, rue Winston-Churchill, rue Bir-Hakeim.

BUDGET PRIMITIF 2021

24 373 103 €

FONCTIONNEMENT
20 057 103 €

INVESTISSEMENT
4 316 000 €



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

FISCALITÉ LOCALE	16,6 M€	+ 2,98%	
DOTATIONS* ET PARTICIPATIONS	2,0 M€	- 1,7%	
PRODUITS DES SERVICES	1,3 M€	- 3,28%	

*La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État est en baisse de près de 22%.

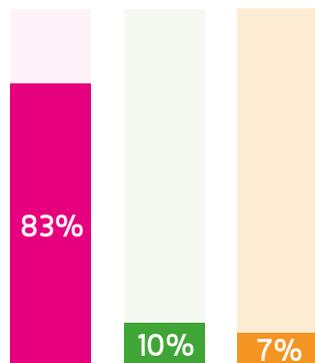
FINANCES

Le budget primitif 2021

3,6 M€ EQUIPEMENTS

Travaux en cours et futurs équipements - Bâtiments (école du village, accueil de loisirs, terrain scolaire des Goths, terrain de foot synthétique, centre de santé...), voirie (entretien de rues, éclairage, aménagement d'un parking dans le bourg...)

308 383 € SUBVENTIONS ASSOCIATIONS



Le budget primitif 2021 est impacté par deux événements : la crise de la Covid-19 et la mise en place d'un nouveau schéma de financement lié à la suppression de la taxe d'habitation.

Dans sa forme, le budget est composé de deux sections : fonctionnement et investissement. Pour chacune de ces sections, le montant des recettes doit égaler celui des dépenses.

Que ce soit en fonctionnement ou en investissement, en recettes ou en dépenses, le contexte économique et social actuel a une incidence dont il faut tenir compte dans les prévisions. Au niveau des recettes fiscales, la revalorisation des bases fiscales pourrait diminuer avec la baisse de l'inflation et la réduction de l'activité économique. L'interruption des services à la population payants (restauration scolaire, accueil périscolaire...) aura un impact sur les ressources attendues. La crise de la Covid-19 a aussi un effet sur les dépenses. Certaines sont en recul, comme par exemple les frais d'entretien des équipements fermés. D'autres sont en hausse, comme l'achat de matériel de protection sanitaire.

La suppression de la taxe d'habitation compensée

Il y a une autre actualité majeure dont la Ville a tenu compte pour établir son budget primitif : l'entrée en vigueur du système de compensation consécutive à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, 80 % des foyers ne s'acquittant plus de cet impôt local. À Amilly, le montant de la taxe d'habitation représentait le tiers environ des recettes fiscales perçues.

La Ville est partie du principe que ce manque à gagner serait neutralisé. En effet, l'État s'est engagé à compenser la baisse à l'euro près en décidant de transférer aux communes la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties auparavant versée aux Départements. Cette mesure ne suffisant pas à couvrir le montant précédemment perçu, une dotation basée sur un coefficient (dont les modalités de calcul ne seront connues qu'en 2021) serait versée aux communes sous-compensées comme Amilly.



La réalisation d'un parking à l'ancienne ferme du Bourg est inscrite au budget.

L'investissement sur fonds propres, une stratégie

La loi permet aux collectivités de réaliser des emprunts pour financer leurs dépenses d'investissements et notamment la réalisation de travaux. La stratégie d'Amilly repose sur une toute autre philosophie : dégager de l'épargne en section de fonctionnement pour abonder la section investissement. La Ville est donc désendettée depuis une vingtaine d'années et le demeurera dans le mandat à venir.

Ce prélèvement s'élève à 1,5 M€. Les autres ressources servant à financer les dépenses d'investissement (4,3 M€) proviennent essentiellement de dotations (compensation du versement de la TVA, taxe d'aménagement), de l'amortissement des biens de la commune et de l'enveloppe dégagée pour compenser leur dépréciation (dotation aux amortissements).

1,5 M €

C'est le montant qu'a dégagé la commune pour financer ses dépenses d'investissement de l'année 2021.

UN TYPE DE FINANCEMENT PARTICULIER

Notre commune n'est pas endettée. Néanmoins, la Caisse d'allocations familiales propose un type de financement particulier sous forme de subvention et de prêt à l'investissement. Amilly y a souscrit dans le cadre de la construction de la Maison de la Petite Enfance, de l'Accueil de loisirs de la Pailleterie et de la garderie périscolaire de l'école du Clos-Vinot, pour un montant de 900 000 € environ. La Ville sollicitera à nouveau la CAF pour l'aider à financer la réhabilitation du bâtiment du Petit Chesnoy à l'Accueil de loisirs de la Pailleterie.



La réhabilitation du bâtiment du Petit Chesnoy à l'Accueil de loisirs de la Pailleterie pourrait bénéficier d'un financement de la CAF.

Les engagements de la municipalité

Élue en mars, l'équipe municipale emmenée par Gérard Dupaty s'est engagée à ne pas augmenter la fiscalité locale sur laquelle elle a la liberté de voter les taux. Ils sont donc constants. Les réformes fiscales, les baisses de dotations et l'augmentation de certaines dépenses comme l'énergie impliquent de mener une gestion budgétaire axée sur les efforts d'économie et la vigilance sur les achats.

EN CHIFFRES

Les taux de la fiscalité communale

20,50%

Taxe d'habitation
(sur les résidences secondaires)

73,72%

Taxe foncière
sur les propriétés non bâties

30,34%

Taxe foncière
sur les propriétés bâties



La Covid au quotidien dans les services

La vie périscolaire repensée

La Covid a bouleversé la vie scolaire et périscolaire, qui a dû s'adapter à de nombreux changements ces derniers mois.

Plusieurs fois depuis le déconfinement du mois de mai, le service Éducation-Enfance a dû repenser l'organisation des services périscolaires d'accueil périscolaire et extrascolaire, de restauration et de transport, et trouver des solutions pour que les mesures impactent le moins possible le quotidien des enfants.

La pause méridienne est un moment particulièrement sensible de la journée. *Le principal changement réside dans le fait que les enfants sont installés par classe et ne bougent pas du repas*, explique Barbara Moliard, responsable du service Éducation-Enfance. Avant, ils pouvaient aller chercher le pain, l'eau... et cela faisait partie du projet pédagogique et beaucoup aiment participer.

Les animateurs ne mangent plus à table avec eux mais se tiennent disponibles. Durant le service, les animateurs et les agents de restauration ont instauré une entraide indispensable au bon fonctionnement. Chacun comprend ainsi mieux le métier de l'autre. Entre les deux services, les tables sont désinfectées selon le protocole, les locaux aérés. Toute cette nouvelle organisation prend beaucoup de temps, les 2h de pause méridienne sont intenses pour le personnel et les enfants sont plus agités.

Une approche différente

Cœur du métier d'animateur, les ateliers et les jeux sont imaginés avec une approche différente. *Nous avons adapté notre palette d'animations à proposer aux enfants pour limiter les contacts entre eux et avec nous. C'est notamment le cas pour le grand jeu du vendredi lors des vacances scolaires à l'accueil de loisirs de la Pailleterie, les groupes étaient mélangés, les grands étaient les petits, les fratries se retrouvaient...*, indique Céline Bordais, coordinatrice périscolaire. *Le projet pédagogique est souvent axé sur les échanges entre groupe, aujourd'hui ce n'est plus possible et cela manque beaucoup aux équipes et aux enfants.*

Par ailleurs, la communication avec les parents a évolué. *Nous allons à l'essentiel malheureusement cela peut être décevant pour eux comme pour nous*, précise Barbara Moliard.

Dans cette période difficile pour tous, l'équipe observe la formidable capacité de résilience des enfants. *Nous avons pris le temps de leur expliquer la situation, ils comprennent parfaitement et s'adaptent, ce sont des exemples*, conclut Céline Bordais.

"Il faut lutter contre soi"

Le métier d'animateur est bouleversé par l'application des mesures sanitaires. Le contact, primordial, est proscrit pour l'instant. Tenir ses distances est parfois un crève-cœur. Certains enfants viennent spontanément nous faire un câlin, un geste qu'il faut gentiment refuser. *Nous gardons les mains dans le dos. Il faut lutter contre soi car nous avons tendance à aller vers l'interaction physique de manière spontanée l'enfant est notre cœur de métier. Se faire comprendre, se faire entendre, est moins aisé avec le masque et l'absence de contact ne rend pas la tâche facile. Pour expliquer les règles d'un jeu, on montre de loin. C'est dans ces moments qu'on réalise l'importance de l'interactivité.*

Auprès des tout-petits

La Maison de la Petite Enfance regroupe le Multi-accueil collectif et la Crèche familiale rassemblant les assistantes maternelles exerçant à domicile et employées par la commune.

Ces deux modes d'accueil sont soumis au même protocole sanitaire venu renforcer des normes d'hygiène déjà exigeantes et validé par le pédiatre référent de la structure.

Éviter les brassages

La désinfection est devenue le quotidien des professionnelles : chaque jour, les jouets sont nettoyés, le linge (turbulettes, protections...) lavé à 60°C. L'aération des locaux, le lavage des mains très régulier sont des réflexes. Au Multi-accueil, ces missions demandent du temps, pour cette raison, une agent de la piscine intervient en renfort. Certains gestes font par ailleurs l'objet d'une vigilance particulière : la prudence oblige par exemple à disposer d'une poubelle spéciale "mouchage".

À ces impératifs s'ajoute celui d'éviter les brassages. *Nous nous arrangeons pour*

ne pas mêler les bébés et les plus grands, indique Adeline Bertheault, coordinatrice de la Maison de la Petite Enfance. La même logique prévaut lors de la transmission de l'enfant, le matin et le soir. *Elle ne dure pas plus de 15 mn*, précise la responsable. Quinze minutes, c'est également le temps dédié à l'adaptation de l'enfant nouvellement accueilli au Multi-accueil accompagné de ses parents. *Habituellement, ce temps d'adaptation dure une heure.*

Sur le plan relationnel, la communication est perturbée par le port du masque, qui entrave les expressions. L'arrivée prochaine de masques inclusifs laissant apparaître le visage pourrait toutefois changer la donne. Autre note positive : les ateliers à la ludothèque ou au dojo (avec un nombre de participants limité) sont maintenus. Cette préservation du lien social s'avère aussi importante pour les enfants que pour le personnel.



Le port du masque, une nouvelle habitude adaptée par les agents.

L'Espace familial continue ses entretiens

L'Espace familial a dû renoncer temporairement à organiser des groupes de parole. En revanche, les rendez-vous individuels, en couple ou en famille continuent et se déroulent dans les locaux de l'Espace familial. Entre chaque rendez-vous, la pièce est aérée et le mobilier désinfecté.

Lorie Chardonnet, conseillère conjugale et familiale, propose également de réaliser les entretiens par visioconférence ou par téléphone. La professionnelle a remarqué un nombre croissant de demandes d'entretiens au mois de novembre, mois du deuxième confinement. De là à établir un lien de cause à effet avec la situation sanitaire, il n'y a qu'un pas qu'elle ne se risque pas à franchir. *La Covid fait néanmoins ressortir des difficultés sous-jacentes et jaillir des troubles anxieux notamment chez les enfants et adolescents*, note la professionnelle.

> Contact Espace familial
02 38 28 76 09
lorie.chardonnet@amilly45.fr
Entretiens sur rendez-vous.

À l'accueil de la mairie

Chaque annonce donne lieu à un "rush" d'appels à l'accueil, et notamment lors du déconfinement de mai et du reconfinement de novembre. *Les principales questions portaient sur l'attestation (comment je la remplis ?) et sur la déchetterie (est-elle ouverte ?).*

Les modalités d'accueil ont évolué. Les déplacements physiques se font plus rares et les usagers ont pris l'habitude de prendre rendez-vous et de privilégier les demandes par email ou téléphone.

Une attention particulière portée à l'entretien des locaux

Depuis le déconfinement de mai et la réouverture des bâtiments municipaux, le service Entretien-Réception s'est entièrement réorganisé.

Les agents qui s'occupent habituellement de bâtiments fermés ou ouverts plus ponctuellement au public sont venus renforcer les équipes des bâtiments ouverts au public, en particulier dans certaines écoles, explique la responsable du service. En effet, l'intensité du travail a doublé et il doit être exécuté dans un laps de temps qui lui, n'a pas évolué. Parfois, il a donc fallu affecter deux agents là où, avant le Covid, il n'y en avait qu'un. L'équation est simple : le nettoyage d'une salle de classe prenait 30 mn à une personne, aujourd'hui, c'est 30 mn à deux.

Désinfection et nettoyage du sol quotidien

À l'école des Goths par exemple, Martine, Christine, Sophie, Laëtitia et les trois ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) Julie, Pascale et Vincent désinfectent chaque soir tout ce qui a pu être touché ou manipulé : le sol, les chaises, les tables, les poignées de porte, les interrupteurs, les jouets...

Le protocole établi par l'Éducation nationale et décliné au niveau local par la conseillère prévention de la Ville d'Amilly oblige à se passer d'aspirateur. Le nettoyage du sol, désormais quotidien, consiste par conséquent en un balayage et un lavage mouillé à la javel.

Présentes sur place toute la journée sur site, Martine et Christine font un passage aux sanitaires au maximum toutes les deux heures. De leur côté, Julie, Pascale et Vincent veillent à ce que les maternelles dont ils s'occupent se lavent très régulièrement les mains et aèrent les salles autant que possible, lorsque les enfants sont en récréation.

Lors de la pause méridienne, tout est désinfecté entre les deux services.

44 agents

L'entretien de l'ensemble des locaux communaux ainsi que le service de restauration est assuré par 44 agents.



Désinfection tous les soirs à l'école des Goths.

La Police municipale contre les incivilités

L'arrêt provisoire de la vie sociale lors du confinement n'a pas mis fin aux incivilités, bien au contraire. Les dépôts de déchets sauvages se sont accentués au premier confinement. La Police municipale a multiplié les patrouilles pour repérer les dépôts et identifier les auteurs à défaut de les prendre sur le fait. Le deuxième confinement n'a pas causé autant de dégâts grâce au maintien de la déchetterie du SMIRTOM.

Le service Affaires sociales et le CCAS à l'écoute

Dès le début du premier confinement, le service Affaires sociales a identifié les enjeux de cet isolement généralisé pour les personnes dans le besoin.

Les appels auprès de l'accueil de la mairie ont révélé rapidement un manque consécutif à l'arrêt de l'activité des aides à domicile, indique Annie Theis, responsable du service.

Les personnes âgées dépendantes se retrouvaient dans l'incapacité de s'approvisionner pour leurs courses alimentaires ou leurs médicaments. Une situation que l'intervention de l'association Le Partage est venue endiguer. Ses membres se sont vite manifestés auprès de nos services, souligne Annie Theis. L'accueil de la mairie faisait l'intermédiaire entre les personnes demandeuses et l'association, dont le rôle était de faire les courses puis de livrer à domicile.

Ce service s'est mis en place en parallèle de la campagne d'appels téléphoniques passés auprès des personnes âgées de plus de 80 ans, campagne à laquelle l'ensemble des services a participé. Ce contact a permis d'identifier les personnes en détresse et de les aider.

Collaboration avec les associations solidaires

Un autre manque s'est lui aussi rapidement fait sentir. Le local des Restos du cœur étant fermé, les distributions n'étaient plus assurées. Avec l'association, la mairie a mis en place un service de retrait de colis alimentaires.

Le deuxième confinement, moins restrictif, n'a pas eu le même effet. Les services d'aide à domicile et les Restos du cœur sont restés ouverts. Le service Affaires sociales a toutefois procédé à une campagne d'appels téléphoniques.



Le médiateur plasticien se déplace aux Goths et rencontre les élèves de CMI, dans le cadre du projet "L'École ORTA".

De nouveaux services au public

Les lieux culturels étant fermés au public, les services ont fourmillé d'idées pour proposer, malgré tout, une offre aux amoureux de culture.

Le Centre d'art vient aux élèves. L'accueil des publics scolaires - comme des autres - n'est pour l'instant pas autorisé ? Qu'à cela ne tienne, les médiateurs-plasticiens des Tanneries vont à la rencontre des classes dans le cadre d'un projet d'éducation artistique à distance baptisé "L'École ORTA". Au programme : présentation de l'exposition "Lucy + Jorge Orta : Interrelations" et de l'œuvre des artistes, rencontre avec ces derniers en visio-conférence et expérimentations plastiques. L'équipe accompagnera les élèves et leurs enseignants tout l'hiver dans leurs réflexions et travaux créatifs. Les œuvres collaboratives réalisées par les différentes classes participantes seront présentées au sein même de l'exposition, du 15 au 21 février !

À l'École de musique, des innovations pédagogiques. Les enseignants ont à cœur de ne laisser de côté aucun élève. Ils trouvent des solutions innovantes pour permettre la poursuite de leur cursus et éviter toute démotivation. Les cours de pratique instrumentale sont assurés via des visio-conférences en direct ou

l'envoi mutuel des prestations et des appréciations par vidéo. La formation musicale se poursuit à travers la transmission de différents supports vidéos, audios et écrits, souvent ludiques, partagés notamment sur la plateforme Padlet. Certains élèves bénéficient également d'un support audio ou vidéo individualisé. Une attention particulière est portée sur les élèves débutants : les professeurs développent des astuces à distance, pour endiguer tout découragement.

Les vertus du biblio-drive à la médiathèque. Au printemps, pendant le premier confinement, les agents se sont attachés à maintenir une offre culturelle en valorisant les ressources numériques gratuites accessibles sur le site du réseau des bibliothèques Agorame, et en présentant les contenus internet gratuits les plus intéressants. Au déconfinement, le biblio-drive s'est mis en place. Certes, il a impliqué une réorganisation complète du système de prêt et un allongement des temps de préparation des commandes mais il a aussi replacé le conseil et la sélection de titres au cœur du métier de

médiathécaire, à la grande satisfaction des usagers. Sa généralisation a même permis le développement du service de commande en ligne, jusqu'à présent réservé aux documents déjà empruntés. Guidé par les agents, le public fait de plus en plus appel à ce service ouvert à l'ensemble du fonds des médiathèques et ce, de manière pérenne.

La Ludothèque en mode drive. La Ludothèque aussi, s'est convertie au drive dès le premier confinement. Un système de commande et de retrait a permis aux amateurs de continuer à profiter de leurs jeux préférés. Avec, à la clé, un conseil personnalisé. Pendant le second confinement, moins restrictif, Sarah Avril, ludothécaire, est intervenue dans les structures scolaires et sociales pour proposer des animations.

L'Orgue en ligne. Les concerts donnés par Joseph Rassam dans le cadre des Vendredis de l'orgue ont été retransmis en ligne, via la page Facebook de la Saison musicale d'Amilly, grâce à l'intervention d'un technicien de l'Espace Jean-Vilar.

GUY CACHAN

TOUT CHOCOLAT

À quelques années de la retraite, Guy Cachan est devenu artisan-chocolatier à Amilly.

Chimie.

La gourmandise a du bon : féru de chocolat, Guy Cachan fréquente les salons professionnels où il fait en 2014 la rencontre d'un artisan chocolatier. À ses côtés, il apprend le métier et, en tant qu'ingénieur salarié dans l'industrie agroalimentaire, comprend très vite la chimie du chocolat. L'année suivante, il met plus franchement le pied à l'étrier et reprend le nom et les recettes de la marque "Agnès Bio". L'opportunité est belle et les clients déjà fidélisés. Il ne s'arrête pourtant pas là et décide de créer sa propre marque : BG Cacao.

Fèves.

Son envie de travailler des produits bio et équitables de qualité et de maîtriser le plus possible sa production l'incitent à partir des fèves de cacao pour fabriquer l'une de ses gammes de chocolat : le Tesoro ("trésor" en espagnol). *Très peu le font, mais cela devient tendance et porte même un nom : le bean to bar, de la fève à la tablette*, explique le chocolatier. Cela donne un goût puissant qui reste en bouche. Un carré suffit à satisfaire les papilles des amateurs.

Unique.

Cette quête d'authenticité l'a amené à séjourner en Équateur, dans le village où les cacaoyers produisant ses fèves sont cultivés. *Avec ma femme Bernadette, qui m'aide dans cette aventure, on tient à travailler des fèves d'Amérique latine car le cacao provient à l'origine de là-bas.* Toujours pour son "Tesoro", il utilise du chocolat de couverture (plus riche en beurre de cacao) directement importé d'Équateur, démarche très rare dans le milieu. L'exigence, c'est la signature de BG Cacao. *Les origines uniques du chocolat font varier son goût d'une année à l'autre, ce qui rend chaque "cuvée" unique, elle-aussi. Un peu comme le vin.*

Amillette.

Lorsqu'il a aménagé un atelier dans son garage en 2016, Guy Cachan savait qu'il s'en tiendrait à une petite production destinée au marché local. Cette proximité lui tient à cœur. *Nous vendons sur les marchés, les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne de proximité (Amapp), dans les petits magasins bio.* Pour marquer cet attachement au local, il a créé une gamme spéciale : l'Amillette. Et dans Amillette il y a Amilly !

> Contact BG Cacao
06 47 59 71 65 / contact@bgcacao.fr



Chères Amilloises, chers Amillois,

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2021 et souhaitons pour tous un retour à la normale le plus rapide.

Lors de notre débat d'orientation budgétaire en conseil municipal, notre groupe a proposé la mise en place de mesures d'urgence par solidarité envers nos concitoyens.

Cette inscription aurait permis l'anticipation et le renforcement des services aux habitants de notre commune et des acteurs de notre territoire. On sait d'ores et déjà que les associations seront fortement fragilisées par la crise en 2021.

Cette ligne budgétaire dédiée pourrait être activée pour renforcer les missions de notre collectivité sur le terrain notamment au service des personnes âgées et isolées. Nous leur porterions une attention toute particulière et irions à leur rencontre pour les aider notamment à s'inscrire sur le site de la ville en cette période de confinement. Ces missions pourraient être destinées à titre d'exemple au portage de courses, de médicaments, d'un service de transport pour l'accès aux soins.

Nous avons également proposé que soient donnés plus de moyens à notre police municipale pour lui permettre d'assurer ses missions de sécurité, de lien social et pourquoi pas d'augmenter son amplitude horaire.

Il nous semble également opportun d'instaurer un dialogue de gestion avec nos associations qui vont être fragilisées du fait de leur perte d'adhérents, de leur baisse d'activité donc de recettes et de moyens et les aider à traverser cette période difficile pour celles qui en auraient besoin.

Nous avons aussi soumis l'idée que soit étudié la possibilité de fournir des équipements de protections individuelles (masques) pour les enfants scolarisés dans nos écoles.

Nous vivons un changement de paradigme auxquels nos ratios financiers pourraient être adaptés au titre de la solidarité. C'est pourquoi notre groupe a soumis cette proposition de l'inscription au budget 2021 d'un fonds exceptionnel solidaire d'urgence. Malheureusement lors du vote du budget en décembre nous n'avons eu aucune réponse à nos propositions.



Christian Daunay,
Commission :
Affaires sociales / Petite Enfance

Courrier à adresser en mairie
> christian.daunay@amilly45.fr



Catherine Lotte,
Commissions :
Éducation/Enfance
Sports/Jeunesse

Courrier à adresser en mairie
> catherine.lotte@amilly45.fr



Grégory Gaboret,
Commission :
Finances

Courrier à adresser en mairie
> gregory.gaboret@amilly45.fr



Stéphanie Plichon,
Commissions :
Affaires culturelles/Jumelages
Développement durable/Mobilité
Travaux/Aménagement du territoire/
Commande publique

Courrier à adresser en mairie
> stephanie.plichon@amilly45.fr

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Ilyana DEMATTEO, Sacha GIBERT, Lyana VOULANA, Shahin YACOUBI, Amine KADA, Emy ARNAUDIN.

DÉCÈS :

Paulette GEORGES veuve BONNOTTE, Violette DUBOIS veuve COLON, Henri BOIN, Michel FRANÇOIS, Nicole PISTRE épouse PIRET, Madeleine DUCLOUX veuve LESCOUET, Jeannine BARRAU veuve GARAVOGLIA, André HUREAU, Giselle THIERRY veuve POULARD, Jean MATYLEWICH, Marie-Thérèse DEBERDT veuve ROTROU, Micheline VASSEUR épouse DESJARDIN, Didier ASSELIN, Raymonde MOREAU née ROCHE, Artin INDJEIAN, Aristides TELES VENDEIRO, Farid BELGHOUL, Monique BÉCHEREL née FOUCHÉ, Gérard VILAINE, Armand DELLI-CICCHI, Françoise HENRY épouse PRESSOIR, Raymonde MORISSEAU veuve RUBINSTEIN, Jean LESUEUR, Claude RAFFARD, Suzanne DESROZIERS veuve GUILLOT, Henriette GATELLIER veuve PAIGNET, Hervé FALZON, Guy SIEFFERT, Jean-Jacques STOERKEL.

ESPACES *Le magazine de la ville d'Amilly*

Directeur de la publication : Gérard DUPATY - Responsable de la rédaction : Marie-Laure CARNEZAT - Rédaction : Mylène JOURDAN
Réalisation : service Communication - communication@amilly45.fr - Tél. 02 38 28 76 25 - Site internet de la ville : amilly.com

Crédits photos : DR - Icônes : Flaticon

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Nicolas TAGOT

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC : Imprimerie Leloup

Sur les traces des Géants

En passant dans le bourg, vous avez peut-être remarqué ces silhouettes installées çà et là dans la prairie jouxtant l'ancienne ferme du Bourg accueillant aujourd'hui des services municipaux.

Elles sont l'œuvre de Jacques Julien. Né en 1967, l'artiste, qui vit et travaille à Paris, crée des sculptures aux apparences ludiques au sein desquelles se conjuguent des références aux univers du sport et de l'enfance, s'intéressant aussi aux relations entre le corps et l'espace. Assises, à genoux ou allongées, les silhouettes longilignes de ses cinq Géants évoquent différents états de la levée d'un corps aux prises avec la gravité. Leur arrivée à Amilly s'inscrit dans le cadre d'un prêt longue

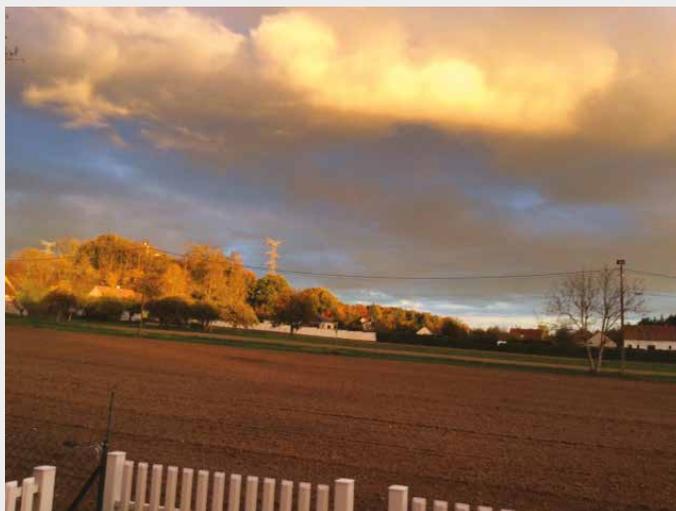
durée porté par Les Tanneries - Centre d'art contemporain, dans la lignée de la politique culturelle historique de la Ville d'Amilly, qui repose notamment sur l'installation de nombreuses œuvres dans ses espaces publics.

La présence des Géants au sein du bourg établit également une passerelle avec l'exposition Presqu'île visible dans le Parc de Sculptures du centre d'art contemporain situé rue des Ponts.



*Jacques Julien - les Géants 2016
détail photo : Simon Castelli Kerec
Courtesy artiste et des tanneries
@adagp paris 2020*

#MonAmilly



Ce que ses yeux ont vu des milliers de fois depuis sa terrasse en 55 ans de vie à Amilly, Paulette Hurlé l'a observé, ce jour-là, d'un œil nouveau. La vision à la lumière du soleil couchant de ce ciel nuageux et de ce champ fraîchement hersé l'ont, dit-elle, remplie de joie.

Donnez-nous à voir votre Amilly ! Vous appréciez un détail architectural, un décor naturel remarquable ? Publiez votre photo sur les réseaux sociaux (Instagram, Twitter, Facebook) avec le hashtag #MonAmilly ou envoyez-la à communication@amilly45.fr. Vous la retrouverez peut-être dans un prochain numéro de votre magazine municipal Espaces !

RENDEZ-VOUS

#Concerts #Spectacles
#Expositions #Évènements

SAISON MUSICALE - LES CONCERTS

JUSTIN TAYLOR, JULIEN CHAUVIN, VICTOR-JULIEN LAFERRIÈRE, "Échappée viennoise"

Pour ce programme, direction Vienne, à la rencontre de trois grandes figures musicales : Haydn, Mozart et Beethoven. Incarnations du style classique (et, pour Beethoven, de son passage vers le romantisme), chacun décline une écriture en trio différente, faisant varier le rôle des instruments et leurs combinaisons. À trois compositeurs, trois interprètes : aux côtés de Julien Chauvin au violon, Justin Taylor au piano et Victor Julien-Laferrrière au violoncelle.

Dimanche 17 janvier à 18h - Espace Jean-Vilar



Concert organisé
en partenariat avec
l'Agglomération
Montargoise et Rives
du Loing

SOLLAZZO ENSEMBLE, "Nuit et jour"



À travers les répertoires de l'Ars Nova (courant de la musique médiévale) français et italien, ce programme propose un florilège de pièces mentionnant les astres et la nuit. Au XIV^e siècle, époque où elles ont été écrites, l'étoile symbolise à la fois la Vierge et l'Amante. Les pièces interprétées par les jeunes musiciens de l'Ensemble Sollazzo se situent donc à la lisière de l'amour courtois et de la dévotion religieuse.

Dimanche 31 janvier à 18h
Église Saint-Martin



ENSEMBLE DIDEROT, "L'offrande musicale"

Après avoir donné l'un de ses tout premiers concerts à Amilly, dans le sillage de l'EUBO, l'orchestre baroque européen, l'Ensemble Diderot a été créé en 2009.

Il nous invite à découvrir ou redécouvrir l'une des plus célèbres œuvres de Bach, de la manière dont elle a été conçue par le compositeur. Quand Bach visite la Cour du roi de Prusse à la fin de sa vie, Frédéric II lui soumet un motif d'improvisation avant de lui lancer un défi : composer sur le champ une fugue à six voix. Bach s'exécute mais de retour chez lui, retravaille le thème royal et truffe sa partition de canons énigmatiques que le roi est censé résoudre.

Dimanche 14 février à 18h
Église Saint-Martin



Informations et tarifs au 02 38 85 81 96 / ejv@amilly45.fr

La tenue de ces événements dépend de l'évolution de la crise.
Ils sont soumis aux règles sanitaires en vigueur.

LES TANNERIES CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

PROLONGATIONS D'EXPOSITIONS DU PREMIER CYCLE DE LA SAISON

* **IN HAWAII**, Benoît Maire, Galerie Haute, prolongée jusqu'au 7 février 2021

* **Lucy + Jorge Orta : Interrelations**, Lucy + Jorge Orta, Grande Halle, prolongée jusqu'au 21 février 2021

23 JANVIER : VERNISSAGE DU 2^e CYCLE D'EXPOSITIONS

* **L'orage aux yeux racines**, Minia Biabiany, Petite Galerie, visible jusqu'au 21 mars 2021

* **Uncool Memories #1**, les diplômé.e.s de l'ÉSAD Orléans, Verrière, visible jusqu'au 14 mars

ÉVÈNEMENTS

6 février : restitution aux Tanneries de la résidence La Verrerie 2019 consacrée à la Paresse (lancement d'ouvrage et performances) et finissage de l'exposition **IN HAWAII** de Benoît Maire, Galerie Haute

20 février : conversation publique avec Lucy et Jorge Orta dans le cadre du finissage de l'exposition **Lucy + Jorge Orta : Interrelations** et de la restitution du projet d'action éducative **L'École ORTA** (lire p12)

L'ensemble de ces informations est donné sous réserve de la date de réouverture effective du centre d'art.

Consulter le site internet des Tanneries (lestanneries.fr) et/ou s'inscrire à la newsletter (lestanneries.fr/newsletter) afin de se renseigner sur la date de réouverture du centre d'art.